L'Egalité
de Roubaix - Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléphone 351.17.

Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux l'avant-veille du jour de la parution, avant 14 heures.

A TRAVERS LA VILLE

LES CRÉANCIERS DE THEMIS

Les inspecteurs Nys et Allard ont mis en état d'arrestation M. Vancoppenolle Fidèle, 32 ans, manœuvre, domicilié 181, rue de Leers, en vertu d'un mandat d'amener de M. Lapeyre, juge d'instruction à Lille, pour vol, ocmplicité et recels. Il a été déféré au Parquet.

UNE FEMME FAIT UNE CHUTE

Jeudi, vers 11 h. 30, alors qu'elle se trouvait rue de l'Alouette, face à la rue Jules-Deregnaucourt, Mme Delrue, née Elisa Honoré, domiciliée à Hem, rue du Bas-Voisinage, a fait une chute et s'est blessée à l'épaule gauche. M. le docteur Delahousse lui a donné les premiers soins et l'a fait admettre ensuite à l'hôpital la Fraternité.

Un jeune homme est frappé de congestion

Jeudi, vers 14 h. 30, M. Jean Lucas, 19 ans, demeurant 17, rue du Coq-Français, a été brusquement frappé de congestion et s'est affaissé sur la voie publique alors qu'il se trouvait place de la Patrie.

M. le docteur Piquet vint lui donner les premiers soins et l'a fait admettre à l'hôpital.

LES VOLS DANS LES USINES

5.000 francs de courroies disparaissent

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, des individus se sont introduits dans les dépendances des établissements Manche et Cie, 14 bis, rue d'Hem, après avoir défoncé un des panneaux de la porte de la forge. Dans les magasins, ils firent main basse sur 4 grandes courroies de cuir d'une valeur de 5.000 francs environ.

Mlle Marie-Louise Bouckaert, 19 ans, employée de cette firme, a déposé plainte devant M. le commissaire du 2e arrondissement, et les services de la sûreté ont été avisés.

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 8 (Ancienne Ecole communale, angle des rues du Bois et Fabricants). — *15 janvier* : de 8 à 12 h., place d'Amiens, rue des Arts, avenue Voreux ; 14 à 17 h. 30, Rues Bell, Brézin, Brondeloir, boulevard de Cambrai, rue Mirabeau.

16 janvier : de 8 à 12 h., rues de l'Industrie, Isly, Heilmann ; 14 à 17 h. 30, rue Lille 67/255, 8/236, boulevard Montesquieu, Morse.

17 janvier : de 8 à 12 h., rues Charles Quint, Colbert, de Croix, Cugnot, de la Digue ; 14 à 17 h. 30, rues Descartes, place Ed. Roussel, rues Foucault, Inkermann 85/185, 84/184, Marquisat.

18 janvier : de 8 à 12 h., rue Epeule, 67/257, 72/248; 14 à 17 h. 30, Rues Newcommen, des Ogiers, avenue 11 novembre, rues de la Perche, Philippe de Girard, Providence.

20 janvier : de 8 à 12 h., rues St-Roch, Turenne, Vélocipèdes, de Soubise, 89/135 B., 100/130; 14 à 17 h. 30, rues Salomon de Cau, Vauban, Richelieu, Wasquehal, Watt.

⁂

SECTEUR N° 5 (Ancienne Ecole communale, angle rues du Bois et Fabricants. — *15 janvier* : de 8 à 12 h., rue d'Alger ; 14 à 17 h. 30, rues d'Avelghem, Biskra, Blidah, Caire, Bône.

14 janvier : 8 h. à 12 h., rues Delespaul, Edison, Espierres, Grand-Rue 281/457, 202/402, C. Hutin ; 14 à 17 h. 30, rue Lainière, quai de Marseille, rues Mascara, Mazagran, Mont-à-Leux, d'Oran, Philippeville, Pyramides, des Soies, quai de Rouen, rue de Théclos, quai de Toulon, quai de Wattrelos, rue Papin.

15 janvier : de 8 à 12 h., rue Cartigny, place Chaptal ; 14 à 17 h. 30, quai de Cherbourg, rues Conférence, Congo, Constantine, Curie.

A PROPOS DE LA LÉGISLATION DES PRIX

Le Comité du Contrôle des prix de Roubaix communique la loi modifiant, complétant et codifiant la législation des prix.

Livre II. — Des infractions et des peines. — Art. 41. — Les agents du service du contrôle des prix peuvent exiger la communication des documents de toute nature propres à faciliter l'accomplissement de leur mission (comptabilité, factures, copies de lettres, carnets de chèques, traites, etc...)

Ils peuvent également consulter tous documents dans les administrations de l'Etat, des départements, des communes, des établissements publics et assimilés et des services concédés, sans se voir opposer le secret professionnel.

Pour l'application des dispositions de l'article 38, ils ont libre accès dans les magasins, arrière-magasins, annexes, dépôts, etc... sans que la présence d'un officier de police judiciaire soit nécessaire.

Chapitre II. — Des peines. — Art 62. — Les majorations illicites de prix sont punies d'un emprisonnement de deux mois à deux ans et d'une amende de 16 à 100.000 fr.

Art. 64. — Le refus de communication ou la dissimulation des documents prévus à l'article 41 est puni des peines prévues à l'article 62. L'opposition aux fonctions des agents du service du contrôle des prix, les injures et voies de faits commis à leur égard sont punies d'un emprisonnement d'un mois au moins et de trois ans au plus et d'une amende de 16 à 1.000 francs.

PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 11 janvier, rue de l'Ermitage, dans l'ordre suivant :

8 h. 30, N° 1 à 5.354 ; 9 h., 5.355 à 9.499 ; 9 h. 30, 9.500 à 13.581 ; 10 h., 13.582 à 17.445 ; 10 h. 30, 17.446 à 21.203 ; 11 h., 21.204 à 24.443.

14 h. 30, Nos 24.444 à 26.237 ; 15 h., 26.238 à 28.035 ; 15 h. 30, 28.036 à la fin.

Le nouveau bureau des Hospices de Roubaix

Le mercredi 8 janvier, l'Administration des Hospices de Roubaix s'est réunie à l'Hospice Civil, 37, rue de Blanchemaille à Roubaix, et a procédé à la constitution de son bureau pour l'année 1941.

A la suite de ce vote, la Commission administrative des Hospices de Roubaix est constituée comme suit: Président né, M. Fleuris Vanherpe, maire ; Vice-Président, M. Liévin Bailleul ; Ordonnateur général, M. Edouard Vanandruel ; Ordonnateur suppléant, M. Pierre Lenglent ; membres, MM. Théodore Vanovermeir, Pierre Vandevivère.

AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Avis aux retardataires

Perception-Nord. — Les bénéficiaires qui ne se sont pas présentés aux dates fixées pour retirer leur certificat de paiement du 1er trimestre 1941, sont informés que ces certificats seront à leur disposition à la Mairie de Roubaix, bâtiment central, Bureau des Allocations Militaires, samedi 11 janvier de 8 h. à 11 h. 30.

DECLARATION DES DOMESTIQUES ATTACHES A LA PERSONNE PRECEPTEURS, PRECEPTRICES ET GOUVERNANTES

Les employeurs sont tenus, sous peine du doublement de la taxe, de faire, dans le courant du mois de janvier, la déclaration du nombre et du sexe des domestiques (y compris les chauffeurs et les jardiniers) attachés à la personne, qu'ils soient ou non logés, des précepteurs, préceptrices et gouvernantes, à leur service au 1er janvier 1941.

Les personnes ayant fait une déclaration l'année dernière recevront à domicile une questionnaire qui devra être retourné à la Mairie, ou remis à l'appariteur, au rez-de-chaussée avant le 31 janvier 1941.

Les nouveaux imposables devront retirer ce questionnaire à la Mairie de Roubaix, à l'appariteur, au rez-de-chaussée.

TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS

Incessamment aura lieu à domicile le recensement des chiens en vue de l'établissement de la taxe pour 1941.

Pour cette imposition, les chiens sont classés en deux catégories.

Le classement n'est déterminé, ni par l'âge, ni par la taille, ni par la race, mais l'utilisation effective.

Les chiens pouvant être classés dans deux catégories seront obligatoirement classés dans celle dont la taxe est la plus élevée.

1re catégorie. — Il faut entendre tout animal qui, non préposé spécialement à la garde, est laissé en liberté est admis dans les maisons ou appartements, accompagne son maître dans ses sorties et ses promenades ; les chiens servant à la chasse.

2e catégorie. — Il s'agit des chiens affectés exclusivement à la garde et non compris dans la catégorie précédente.

Le contrôle en cours d'année est exercé au moyen d'une carte remise aux propriétaires de chiens de 1re catégorie et dont devra toujours être munie la personne qui accompagne le chien à la promenade.

Seuls les chiens de 1re catégorie peuvent être rencontrés dans la rue. Les chiens de 2e catégorie ne peuvent, en aucun cas, circuler dans la ville sous peine de poursuites contre leur propriétaire.

Le défaut de déclaration entraîne le triplement de la taxe afférente à la catégorie à laquelle le chien ayant fait l'objet d'une fausse déclaration aurait dû être classé.

AU PARC JEAN-DUBRULLE

Dimanche, à 15 h., les fidèles habitués du Parc Jean-Dubrulle auront la bonne fortune d'assister à un « Derby local ».

En effet, les formations B du Racing et de l'Excelsior se trouvant dégagées, pour cette journée, des soucis du championnat, se rencontreront en un match amical au cours duquel chaque club mettra en ligne ses meilleurs éléments réservistes ainsi que quelques joueurs a l'essai et dignent de pouvoir figurer, si besoin était, dans son équipe fanion.

Le prix des places pour ce match est fixé à 2 fr. et 1 fr.

Sociétés et Comités

CHAMBRE SYNDICALE DES EMPLOYES DE ROUBAIX. — La première distribution de secours aux familles des prisonniers se fera dorénavant le samedi de 14 à 17 h., Bourse du Travail, boulevard de Belfort, 2e étage, porte 10. Se munir de la carte syndicale 1939 de l'intéressé et d'une pièce justifiant qu'il est prisonnier.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES DE SAINT-JOSEPH ET DU FONTENOY. — Dimanche 12 janvier, de 11 h. à 12 h., permanence au siège, rue des Anges. Cotisation 1941. Inscription des familles nécessiteuses. Adresses des prisonniers. Primes de naissance. Renseignements divers.

SOCIETES SPORTIVES

STADE ROUBAISIEN - A. S. LOMME. — Le Stade Roubaisien reçoit dimanche au Parc Maertens à 15 h., l'équipe 1A de l'A. S. Lomme.

L'équipe de l'A. S. Lomme, team excessivement courageux n'occupe pas le haut du classement général, mais la plupart de ses matches ont été perdus d'extrême justesse, n'oublions pas que le Racing ne les a vaincu que par 1 but à 0.

Le Comité du Stade satisfait du résultat obtenu à Armentières alignera de nouveau sa jeune ligne d'attaque et l'excellent Lawuitzack occupera le poste de centre-demi ; nul doute que cette inovation donnera encore plus de mordant aux diables verts qui veulent faire oublier leur mauvaise rencontre d'il y a trois semaines.

Voici l'équipe du Stade : but, Zaramba ; arrières, Stélandre, Evraerd ; demis, Alvoet, Lawuitzack, Dubois ; avants, Crispin, Marguerite, Rembry, Delannoy, Collard.

ETAT CIVIL

Naissances. — Daniel Vandevoorde, boulevard de Mulhouse, 41. — Christiane Grouin, rue du Pile, 124. — Halina Héretynski, boulevard de Belfort, 147. — Roselyne Devinck, boulevard de Metz, 110, impasse du Beau Chêne, 24. — Marcel Duhamel, rue Isabeau de Roubaix, C. Leclercq, 1. — Francis Delespierre, de Tourcoing, 369, rue du Blanc Seau.

Publications. — René Goblet, rattacheur, rue du Progrès, 2 et Anna Allard, soigneuse, rue Edouard Anseele, 132.

Décès. — Victor Goddaer, 74 ans, rue Henri Carette, 12. — Alice Debosschère, 66 ans, rue de Bavai 63. — Léonie Herry, Vve Békaert, 86 ans, reu de l'Epeule, 189. — Malvina Debosschère, épouse Van Nieuwenhuyze, 73 ans, rue de la Perche, 26. — Hermance Cuvelier, 74 ans, rue du Fontenoy, 128. — Moïse Bonte, 73 ans, rue eJanne Hachette, 32 à Lys-lez-Lannoy (N.). — Elise Desrumaux, Vve Vandendriessche, 82 ans, rue St-Jean, 52. — Maria Buiron, Vve Sabiaux, 82 ans, rue de Bouvines, 45. — Georges Winsingues, 62 ans, rue Saint-Amand, 16. — Berthe Rogé, épouse Ruffin, 60 ans, rue de l'Ommelet, 23. — Maria Leclercq, épouse Lemaitre, 77 ans, rue de la Basse Masure, 23. — Albertine Vercaignie, ép. Wibaut, 54 ans, 20, rue Bernard. — Léonie Hierousens, Vve Carré, 71 ans, 248, rue Jules Guesde. — Jules Florent, 56 ans, 29, rue d'Estaing — Clémence Dupont, Veuve Béhague, 78 ans, 3, rue Coligny. — Henri Delreux, 81 ans, 37, rue de Blanchemaille. — Rosina Houzet, Vve Leplat, 90 ans, 27, rue Jules Michelet.

WATTRELOS

Mutilés et Invalides du Travail. — Dimanche 12 janvier, permanence de 10 à 12 h., a usiège, 26, rue Carnot.

Harmonie « Les Enfants de la Lyre ». — Dimanche 12 janvier, à 10 h. 45, au siège, répétition générale. Salle chauffée. M. Charles Merveille, président, présentera les souhaits de nouvel an. Cours de solfège tous les jeudis, à 16 h.

CROIX

LA CARTE NATIONALE DE PRIORITÉ

Peuvent obtenir la carte nationale de priorité : les mères de famille ayant au moins trois enfants vivants de moins de 14 ans, ou deux enfants vivants de moins de 4 ans; les mères décorées de la médaille de la famille française.

Une demande spéciale est à remplir au bureau de la population, 1er étage de la Mairie. A cette demande il y a lieu de joindre une photo d'identité de la mère, les certificats de vie de la mère et des enfants, établis un mois au plus avant la demande de la carte de priorité (ces certificats seront délivrés à la Mairie, bureau d'assistance, rez-de-chaussée)

Les mères décorées de la médaille de la famille française devront présenter le diplôme qui tiendra lieu de certificat de vie.

Location des places pour le gala de dimanche. — Une dernière séance de location des places pour la matinée de dimanche 12 janvier aura lieu samedi, de 14 à 17 h., à l'Hôtel de Ville, rez-de-chaussée salle de la Croix-Rouge ; pour les prisonniers de guerre, les Croisiens qui le peuvent n'hésiteront pas ; ils assisteront nombreux à cette matinée.

Avis aux travailleurs lourds. — Les travailleurs lourds ayant obtenu de leur employeur la feuille de ravitaillement supplémentaire (pain viande, matières grasses) sont tenus de présenter cette feuille au service de ravitaillement de la mairie de Croix. Ce n'est qu'à cette condition que les commerçants pourront accepter ces feuilles.

Déclaration des biens ennemis. — Il est rappelé qu'il est obligatoire de faire la déclaration des propriétés ennemies pour le 15 janvier dernier délai. Les formules pour cette déclaration doivent être demandées aux Ortskommandantur et aux Feldkommandantur ; ces déclarations doivent être établies en quatre exemplaires et remises à l'Oberfeldkommandantur 670 à Lille.

Union Sportive Croisienne. — La Commission de l'U.S.C. organise, pour le dimanche 12 janvier, à 15 h., place Jean-Dericke, un match amical contre l'équipe 1 B du F.C. Wasquehal. Ce sera une partie agréable à suivre car la jeune équipe de l'U.S.C. occupe un beau classement dans la catégorie senior, alors que l'équipe du F.C. Wasquehal possédant de bons éléments, se distingue depuis plusieurs dimanches dans son championnat.

Ce match étant joué au bénéfice d'un camarade blessé de l'équipe Wasquehal, la Commission espère que le public se fera un devoir d'assister à cette partie et encouragera nos jeunes joueurs.

Etat Civil. — Décès. — Gustave Cuvelier, 80 ans, rue Verte, 244.

WASQUEHAL

Un manœuvre est découvert inanimé chez lui

Jeudi matin, vers 9 heures, M. Victor Sandra, demeurant rue de la Poste, à Wasquehal, rendant visite à un de ses camarades, M. Kléber Dhallewyn, âgé de 54 ans, habitant, 1 bis, rue Delerue, ne fut pas peu étonné de constater que la demeure de ce dernier était encore close. Présentant un malheur, M. Sandra fit ouvrir la porte d'entrée de l'habitation et découvrit bientôt M. Dhallewyn, inanimé dans son lit.

M. le docteur Berthou de Flers fut mandé en toute hâte et constata que M. Kléber Dhallewyn avait été victime d'une congestion consécutive au froid qui sévit depuis quelques jours. M. Dhallewyn était en outre atteint de cardiopathie et devant son état grave, le praticien fit admettre le malade à l'hôpital La Fraternité, à Roubaix où il fut transporté en voiture d'ambulance au début de l'après-midi.

POUR LA LIBERATION DES PRISONNIERS SOUTIENS DE FAMILLE

Les services de la mairie sont actuellement en possession des formules de demande de mise en congé de captivité pour les pères ou fils aînés de familles nombreuses.

Pour le moment, la question n'intéresse que les pères de quatre enfants mineurs et les fils aînés des familles comptant au moins quatre enfants mineurs.

Chaque dossier comportera une demande écrite adressée à M. le Maire. Un certificat du maire attestant que la présence du prisonnier est nécessaire pour parer à un état critique de la situation de sa famille. Une copie du livret de famille et un certificat de vie de tous les enfants.

La demande peut être présentée également pour les officiers, sous-officiers et militaires à solde mensuelle remplissant les conditions ci-dessus énoncées.

Prochaine ouverture des soupes populaires. — Le maire de Wasquehal informe les familles assistées ayant reçu la carte d'admission aux soupes populaires, que les distributions d'aliments auront lieu trois fois par semaine, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, à 11 h., dans les quatre lieux de distribution suivants : ancienne salle de classe, rue Hoche, pour le Centre; réfectoire de la Filature du Nord, rue Pasteur, pour le Noir-Bonnet; salle annexe des fêtes, rue de Roubaix, pour le Carpeau et Magasin Vandenmeersch, rue Carpeau pour la Planche-au-Riez. Le secteur est indiqué sur les cartes d'admission.

Les aliments seront distribués sur remise de tickets à prix réduits, que les assistés se procureront à la salle des fêtes rue Jean Macé, pour le Centre et le Noir-Bonnet ; à la salle-annexe rue de Roubaix pour le Carpeau et la Planche-au-Riez.

Les tickets y seront vendus le samedi précédent pour toute la semaine, en commençant samedi 11 janvier, de 14 h. 30 à 16 h. 30, dans les deux endroits.

Se munir de la carte familiale de ravitaillement.

Recensement des marchands ambulants. — Les personnes exerçant une profession ambulante et résidant à Wasquehal, sont priées de se présenter sans délai à la mairie (5e guichet), munies du récépissé délivré par la préfecture. Les forains devront présenter le carnet dont ils sont titulaires et délivré antérieurement par les services préfectoraux.

Les intéressés sont priés de se munir de leur livret de famille.

Pharmacien de garde. — Dnmanche 12 janvier, M. Delsarte, rue Jean-Macé, pour le rayon de Wasquehal et Flers-Breucq.

LYS-LEZ-LANNOY

Le paiement des secours aux chômeurs et aux personnes privées de ressources aura lieu le samedi 11 janvier, à la Mairie, dans l'ordre suivant :

Paiement des chômeurs (cartes jaunes). — Numéros 1 à 250, à 9 h.; 251 à 500, à 9 h. 15 ; 501 à 700, à 9 h. 30.

Personnes privées de ressources (cartes bleues). — Numéros 1.000 à 1.100, à 9 h. 45 ; 1.101 à 1.240, à 10 h. ; 2.000 à 2.130, à 10 h. 30.

Les personnes secourues sont instamment priées de se présenter à l'heure et dans l'ordre indiqués ci-dessus.

FLERS

Le charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

Secteur du Breucq (ancienne mairie, rue J.-Bte Bonte). — 13 janvier : rues L. Constant, Gambetta, Contour du Sart, rues Epinoy, Teinturiers, l'Epinette, G. Dubled, Babylone, de la Concorde, de Wasquehal, Breucq, Victor-Hugo, La Fontaine, de l'Egalité, Recueil, de la Paix, av. du Sart.

14 janvier. — Rues Paul Lafargue, St-Gobain, Boucly, Jacquard, J.-Bte Castel, La Bruyère, Carnot, Molière, Pasteur, J.-Bte Bonte, Wasquehal, boulevard République.

15 janvier. — Avenues des Villas, des Cottages, rues Anatole France, Guesquières, Le Nôtre, Jean-Jaurès.

Secteur du Bourg (Café Pérignon) rue Jules-Guesde — 16 janvier : rues Jules-Guesde, Faidherbe, Ascq, Corneille, Vaillant, Jean-Jaurès, de la Cousinerie, Parmentier, Cl. Pollet, Lamartine, Pascal, Devred, Jeanne-d'Arc, A. Lefebvre, Hem, L. Michel, de la Mairie, Emile-Zola A. Detroy, Kléber, Bossuet, G. Delory, J. Ferry, place de la Liberté.

Avis aux chômeurs secourus. — Les chômeurs percevant les secours hebdomadaires et se trouvant dans l'une des catégories ci-dessous, sont invités à se présenter d'urgence au bureau de placement de Wasquehal et Flers, 16, rue des Lilas (quartier Pharos), à Wasquehal, munis de leurs pièces d'identité, titres de pensions, carte de combattant ou feuille de démobilisation: 1. Les mutilés de guerre; Les anciens combattants; 3. Les démobilisés; 4. Les veuves de guerre.

Mutuelle du Breucq. — La permanence qu'assure à son domicile, 6, avenue du Sart, à Wasquehal, M. Th. Marissal, secrétaire général de la société de secours mutuels n'est ouverte que le lundi et le vendredi de chaque semaine, de 19 h. 30 à 20 heures.

HEM

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Jules Delesalle, maire, assisté de MM. Jules Béghin et Léon Goube, adjoints.

En ouvrant la séance, M. le maire prononce l'éloge funèbre des enfants d'Hem, morts au champ d'honneur, au cours de la présente guerre et dont les avis de décès sont parvenus à la mairie : Ringot Jean, Bourgois Oscar, Gourdain Arthur, Assez Georges, Bal François, Pollet Louis, Leuridan Henri

Le Conseil municipal observe une minute de silence en signe de deuil.

On passe ensuite à l'examen du compte administratif du maire pour l'exercice 1939. Ce compte se solde par un excédent de recettes de 336.503 fr. 38

Le budget additionnel 1940, qui comporte une avance de 1.150.000 fr. des autorités allemandes et une autre avance de 1.060.000 fr. de l'Etat français, s'équilibre à la somme de 3.399.658 fr. 05.

Le maire propose d'inscrire au budget primitif de 1941 un crédit de 10.000 fr en faveur du Comité d'Entr'aide aux prisonniers de guerre, pour permettre à celui-ci l'envoi de colis aux prisonniers et apporter une aide à leur famillee. Cette proposition est approuvée à l'unanimité

Le budget, préparé par la Commission des finances, n'a soulevé aucune observation. Il s'équilibre, en recettes et dépenses, à la somme de 2.599.139 fr. 46, dont 1.000.000 pour les secours de chômage et 370.000 fr. pour secours aux familles privées de ressources. Le nombre de centimes additionnels est en augmentation de 432 par rapport à celui de 1940.

Les budgets du bureau de bienfaisance sont également votés sans observations

Les commandes de charbon

Les inscriptions des commandes de charbon se poursuivront comme suit au Café du Tilleul, de 8 à 12 heures et de 14 à 17 h. 30 :

14 Janvier. — Secteur N° 1, Quartier du Civron : Rue du Cimetière rue Vieux-Civron, rue de Willems, imp. Bayart, rue de Sailly, Braquaval, rue Jules-Guesde, numéros pairs et impairs ; rue de Lannoy jusque Saint-Pierre (exclus) y compris les rues adjacentes : rues de la Léverie, imp. Vandendorpe, rue des Briqueteries, imp. de la Léverie, rue des Ecoles, cour Christians, rue des 3 Fermes, imp. Desurmont (pour le côté impair), C. Plouvier, imp. Bélin, cour Brâme, Pipart et Lefebvre (pour le côté pair). Nombre d'habitations : 351.

15 Janvier. — Secteur N° 2 : Rue Jules-Guesde, pairs et impairs de St-Pierre jusque Bifur, y compris les rues adjacentes : Imp. Saint-Pierre, rues de la Vallée, du Cimetière, cour Loridant, imp. Liénart, rangée Deldalle (pour le côté pair), rue de la Lionderie, chemin des Trois Baudets, cour Delgrange, Briqueteries Briffaut, cour Delcroix, cité Six, imp. Vandemeulebrouck (pour le côté impair). Nombre d'habitations : 366).

16 Janvier. — Secteur N° 3 : Rue du Calvaire, rue de Moscou, rue du Voisinage, rue de la Gare, rue Gambetta, cour Droisart, cour Ducatillon, cour Béghin, place de la République, rue Jules-Ferry, rue du Docteur Coubronne, rue de Lille, numéros pairs et impairs de Bifur à la Grande Halte, y compris les rues adjacentes : rue Vaillant, cour du Jacquart, cité Franchomme, Picar et Droulez, cité Dancoral, cité Boussemart, rue de l'Industrie, rue Victor-Hugo. Nombre d'habitations : 410.

17 Janvier. — Secteur N° 4 : Rue de Lille, pairs et impairs de la Grande Halte jusque Hempon-pont, y compris les rues adjacentes : cour Michel, cour Pollet, imp. Djummé, rue Leclercq-Taffin, rue de la Tribonnerie, rue du Trié, cité Leclercq, cité Toulemonde, sentier Delporte, rue de Croix, avenue Mozart, rue du Petit Flot, cour Leplat, rue de Roubaix, boulevard Clémenceau, rue de Beaumont, rangée Delplanque, rue Jean-Jaurès numéros impairs et les rues adjacentes, (Côté impair : imp. de Droissart). Nombre d'habitations : 388.

18 Janvier. — Secteur N° 5 : Rue Jean-Jaurès, numéros pairs et quartier des Trois Baudets : rue du Bas-Voisinage, imp. Debosschère, sentier Loridant, imp. d'Halluin, imp. Briffaut, rue A. Ribot, rue Abbé Lemire, rue Foch, rue Briet, rue Pasteur, rue de la Justice. Nombre d'habitations : 413.

GRUSON

LE CHARBON

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Gruson que l'inscription des commandes de charbon se fera le 13 janvier, au Café du Nouveau Monde.

Le ticket N° 5 représente une quantité de 100 kilos.

Il est recommandé aux consommateurs de ne pas détacher les tickets de leur carte départementale, laquelle doit être présentée à chaque inscription.

Le prix du charbon est fixé à 38 fr. 10 les 100 kilos.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

UN « TRIO » DÉFÉRÉ AU PARQUET

Cette nuit, à 2 h. 30, les gardiens de la paix Bouva, Lefebvre et Dumont, de service en gare de Lille, porte d'Arras, ont surpris dans un wagon trois individus qui y avaient été enfermés par deux employés des chemins de fer.

Ces individus, mis à la disposition de M. le commissaire de police du 7e arrondissement, ont nié avoir emporté quelque chose et ont déclaré qu'ils opéraient pour la première fois.

D'après M Hombert, employé à la gare de la porte d'Arras, huit cartons de 12 bouteilles de cognac, un carton de produits pharmaceutiques, six boites de biscuits et trois bouteilles de vin de Bourgogne, ont disparu cette nuit de trois wagons.

Des perquisitions faites chez ces trois individus n'ont rien fait découvrir de suspect.

Ce trio sera déféré au Parquet.

PLAINTES POUR VOLS DE 1.100 FRANCS D'EAU DE VIE, D'UN POSTE DE T. S. F., DE VOLAILLES, DE VELOS, ETC.

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de :

M. Hombert Emile, employé à la gare de la porte d'Arras, pour vol de six caisses de 12 bouteilles d'eau de vie, valant ensemble 1.100 fr., commis dans un wagon stationnant dite gare ;

Mme Brevière Henriette, 23, rue Balzac, pour vol d'un coq et de quatre poules, valant ensemble 300 fr., commis dans la nuit du 7 au 8, dans l'écurie située derrière son habitation ;

Mme Vve Bonnet Claire, 20, rue Auguste-Comte, pour vol de trois poules et d'un poulet, commis la nuit du 31 décembre, dans un poulailler derrière son habitation ;

M. Dupuich Lucien, surveillant de défense passive de la ville de Lille, pour vol commis il y a quelques jours dans l'abri situé dans les casemates de la porte de Béthune, d'une quarantaine de bancs en bois de 2 m 50 de long, de trois portes, de l'installation électrique avec ses deux compteurs et de la boiserie de quatre W.-C. Le préjudice est estimé à 5.000 fr. environ ;

Mlle Lefebvre Estelle, 12, place Roger-Salengro, pour vol par appropriation d'un sac à main contenant 220 fr., ses pièces d'identité, cartes de ravitaillement, timbres, tickets de tramway Mongy, le tout valant ensemble 500 fr. A noter qu'un paquet contenant les pièces d'identité a été retrouvé dans le couloir du numéro 15 de la place du Lion-d'Or;

M. Dupont Robert, charcutier, rue Daubresse-Mauviez, 377, à Mons-en-Barœul, pour vol d'une dynamo de bicyclette, commis le 6, entre 15 et 16 h. 30, rue Rabelais. Préjudice : 75 francs ;

M. Devaux Emile, 14, rue de la Chaude-Rivière, pour vol d'une bicyclette valant 500 fr , commis le 7, vers 19 h. 30, rue des Trois-Couronens ;

M. Delmotte André, rue du Moulin à Marquette, pour vol d'une bicybclette estimée 1.000 fr., commis le 8 courant, entre 14 h. et 16 h. 15, dans le hall de la Faculté catholique, où il suivait un cours de droit.

UN MÉCHANT PETIT CHIEN

Mercredi, vers 17 h., le jeune Debaecker Jacques, 11 ans, 5, rue Massenet, qui passait à proximité du poste de police du 3e arrondissement, a été mordu par un petit chien noir, qu'il n'a pas été possible de capturer et dont le propriétaire est recherché.

Le jeune Dabaecker va suivre le traitement antirabique à l'Institut Pasteur.

LE TERMINUS A LILLE DES LIGNES DE TRAMWAYS LILLE-ROUBAIX-TOURCOING EST MODIFIÉ

L'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing informe qu'à dater du vendredi 10 janvier, la physionomie des lignes de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, place du Théâtre, à Lille, sera modifiée.

Les trains à destination de Roubaix stationneront le long du quai numéro 3, affecté jusqu'à présent aux navettes et aux voitures allant à Marcq. Réciproquement, les navettes St-Maur ou Dépôt, et les voitures pour Marcq stationneront au quai numéro 1, devant la première marquise

MM les voyageurs voudront bien accepter de modifier de très anciennes habitudes, et monter — si leur point de destination le permet — dans les navettes devenues beaucoup plus accessibles. MM. les voyageurs allant au delà du Dépôt trouveront un peu plus de place dans les voitures allant vers Roubaix.

HELLEMMES

Logements vacants. — Le maire rappelle à ses administrés que les lois du 1er avril 1926 et du 29 juin 1929 réglant les rapports entre locataires et propriétaires, gérants d'immeubles, exploitants de pension de famille, devront faire connaître par des écriteaux extérieurs, facilement lisibles de la rue, l'indication du prix et le nombre de pièces à louer.

Tous logements vacants devront également être déclarés à la mairie, guichet N° 3 bis. Toute infraction constatée fera l'objet d'un procès-verbal.

Basket-ball. — En championnat, l'A.S.C Hellemmes a battu, le 5 janvier, l'A.C. Wattrelos par 56 pts à 12.

Il est rappelé aux clubs que tout équipier ayant joué trois matches dans une équipe est qualifié d'office pour cette équipe. S'il joue ailleurs, le match sera perdu pour son équipe. Le contrôle est très sévère.

A l'A.S.C.H. — Journée sportive du 12 : Equipe 1A contre O. S. Halluin à Hellemmes à 15 h.; Equipe 1B contre O. S. Halluin à Halluin à 15 h.; Equipe 2, repos ; Equipe Juniors contre U. S. Lezennes à Lezennes à 10 h.; Equipe Minimes, repos; Equipe H.C. contre U. S. Lezennes à Hellemmes à 10 h.

Avec la venue d'Halluin chez eux les cheminots espèrent et doivent remonter au classement. Après leurs 2 victoires sur leur terrain et malgré leur défaite de Tourcoing où ils eurent affaire à un adversaire de classe professionnelle, leurs prétentions sont légitimes. Toutefois Hellemmes ferait bien de se méfier et de jouer dès le début pour gagner, leurs adversaires sont des habitués des résultats surprises ; n'ont-ils pas battu, et ceci régulièrement, des adversaires de classe chez eux, tel que l'Iris. Halluin l'adversaire de toujours des cheminots et dont les visites à Hellemmes ont toujours été fort suivies, possède une équipe qui joue les 90 minutes sans arrêt et ne s'avoue jamais battue, leur cran et leur vitesse sont capables de renverser le résultat quand celui-ci leur est défavorable.

Les amateurs qui se rendront au Stade sont assurés de vivre une partie disputée et émotionnante et, par la même occasion, de faire une bonne œuvre, la recette complète étant au profit des membres des Cheminots prisonniers.

Le Comité ose espérer que beaucoup de personnes et, en particulier les amis des pauvres captifs, se feront un devoir d'assister au match apportant ainsi aux prisonniers une preuve de leur camaraderie.

LOMME

MORT SUBITE

M. J.-B. Desneulin, 74 ans, demeurant cité Hélène, 35, est décédé subitement sur la rue, avenue de Dunkerque, alors qu'il s'était rendu chez un commerçant pour retirer son ravitaillement.

LES SPECTACLES

Les actualités cinématographiques de la semaine

Voici cette semaine encore une jolie série d'actualités, aux scènes très diverses que nous offre le Cinéma Parlant d'Anvers après avoir assisté, par une température peu clémente à un cross-country des plus passionnant, nous passons à Bruxelles une soirée, offerte aux familles invitées à un banquet monstre par le Secours d'hiver. Des hommes, des femmes, de toutes conditions se régalent tandis que l'orchestre jazz agrémente le repas par l'exécution d'œuvres musicales. Peu après, nous voici — nous les journalistes belges et français — les hôtes du grand peintre belge Albert Servaes, maître qui malgré ses cheveux blancs n'a rien perdu de sa vigueur et de son talent. A Prague, nous assistons aux fêtes religieuses de rénovation de l'église St-Jacques, un des joyaux de l'architecture ancienne et nous nous trouvons bientôt dans un magnifique jardin d'acclimatation, où le Roi de la Jungle, malade, reçoit les soins d'un docteur vétérinaire. En Bohême, l'opérateur cinématographique nous convie à une pêche miraculeuse : 7.500 carpes, 3.500 tanches, plus d'un millier de brochets, dont un de 20 ans, pesant un kilo, mais, hâtons-nous de préciser, cette « friture » provient d'un étang qu'on assèche. Voici des vues de tempête au Michigan, des navires sombrent, des secours s'organisent... Un concert donné par la police allemande, la réception à Berlin de M Dukanosof, commissaire adjoint en U.R.S.S. par le Fuehrer, une attaque aérienne anglaise sur Marseille, la création de nouveaux immenses et modernes champs d'aviation en Norvège, des vues superbes de la mer de glace, des montagnes, des forêts couvertes de neige et la série des actualités se termine par la capture d'un sous-marin anglais faite par l'aviation allemande, par une tempête sur les Côtes de la Manche pendant l'embarquement des troupes à destination des îles de Jersey et Guernesey, embarquement qui précède une attaque de l'aviation anglaise, à laquelle répond instantanément la D.C.A allemande qui vient de s'installer.

ROUBAIX
CASINO
Samedi, en matinée, Relâche, la salle étant réservée pour les Allemands.
SOIRÉE à 7 heures
Au programme : L'ETOILE DU RIO avec la danseuse JANA
Un dessin et JARDINS DE FRANCE Document instructif
et ACTUALITÉS
Dimanche, matinée à 3 h., soirée 6 h.
613
TOURCOING
RIALTO Sam., Dim., Lund. 3 h., 6 h. 30 Jeudi 3 h. - Actualités
LA FEMME AUX TIGRES
2504

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, RUE FIDÈLE LEHOUCQ, sont ouverts au public, tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.25)

Toutes nos insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion, AVANT MIDI.

DANS LA POLICE

Nous relevons, au « Journal officiel », que, par arrêté du 30 décembre 1940, M. Lelay, commissaire de police du 1er arrondissement, et M. Desrumeaux, commissaire de police du 2e arrondissement, sont promus à la classe supérieure.

Nos félicitations à ces deux excellents fonctionnaires.

Le cours d'éducateurs sportifs de la Ligue du Nord d'athlétisme

Le cours d'éducateurs sportifs de la L.N.A., du samedi 11 janvier, aura lieu à Tourcoing, à 16 h. 45, école orthopédique, rue de la Blanche-Porte

Arrêt du Mongy, place de la Victoire, prendre rue des Bons-Enfants, face au monument.

ETAT CIVIL

Naissances. — Micheline Delvoye, rue Fin de la Guerre, C. Courbon, 6. — Albane Késier, rue Halot, 176.

Publications. — Jean Vandevoorde, sculpteur, rue Belle Vue, 30 et Godelieve Hinnekint, tailleuse à Moorlède (B.). — Jean Desneulin, journalier, rue de la Ferme, 19 et Rachel Poupaert, soigneuse, rue Dijon, 22. — Louis Velghe, journalier, rue Chateaubriand, 9 et Marcelle Holvoet, pelotonneuse, rue Verdun, 14.

Décès. — Auguste Leclercq, 82 ans, ép. Victoire Parent, dom. Mouvaux. — Henri Duquesnoy, 66 ans, ép. Léonie Bonte, rue Tournai, 24. — Marie Van Dewalle, 74 ans, Vve Henri Daels, rue Cymbale, 7. — Germaine Casiez, 66 ans, rue Brun Pain, 30. — Sidonie Delahaye, 82 ans, Vve Octave Anne, rue Haubourdin, 59.

HALLUIN

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

Chez Mme Toulemonde, rue Emile Zola, Halluin. — 14 et 15 janvier, Centre I: entre le chemin de fer et la rue de Lille N. pairs côté droit vers Roncq: rues de la Lys (de la Douane au chemin de fer), Haute, de l'Alma, des Prés, Cour Beyls, rues Ste-Barbe, Verte, Traversière, Française, cour Porchet, chemin du Colbras, rues Basse, Jean-Jaurès, du Midi, canton du Soleil, place Saint-Martin, rues de la Gare, St-Vincent-de-Paul, du Molinel, du Forage, cité Barbare, chemin Grande-Ville et toutes les rues comprises dans ce secteur.

16, 17, 18 et 20 janvier, Centre II, côté gauche rue de Lille, numéros impairs Roncq et la Becque de Neuville :

Rues Douane, G. Clemenceau, Montagne, G. Desmettre, d'Arcole, du Nord, d'Austerlitz, F. de Pressencé, de la Pannerie, Michelet, G. Guynemer, Ed. Quinet, de la Limite, de la Frontière, Philippe de Girard, H. Ghesquières, Jemmappes, de l'Est, Victor-Hugo, des Champs, Henry Carette, de Flandre, des Frères Baert, Sentier Caserne.

Caserne des Douanes, cité Saint-Paul, rues de l'Abattoir, Dc Pirechon, Pasteur, Tissage, l'Asile, de l'Eglise, Palestro, Jules-Guesde, Carrière du Moulin, Cité Montebello, Saint-Pierre, Cité Sébastopol, Turbigot, de la Paix, Neuve, Jacquard, du Moulin, Contour Eglise, rue du Cimetière, av. de l'Hôpital, cité Cornille, cité Notre-Dame, rues de Rouge-Porte, ch. de Péruwelz et toutes les rues comprises dans ce secteur.

21 et 22 janvier. — Le Colbras à gauche ligne chemin de fer, rue Anatole-France, Chemin du Nouveau Monde, rue Pellegrin, coron Lemaire coron Gratry, Fond de l'Eau, carrière Wouters, rue de la Lys, vers Bousbecque, route de Linselles, Chemin du Colbras (rangée Carton), rue Bousvecque, coron Catteau, Chemin d'Eau, rangée Hottelaert (baraquements), hameau du Ham et toutes les habitations comprises dans la paroisse du Colbras (N.-D. des Fièvres).

23 janvier : Le Mont: Chemin de Neuville, rues de la Liberté, du Triez, des Cailloux, de Tournai, de Billemont, de Loisel, des Meurins et Chemins divers compris dans la paraisse Saint-Alphonse.

MORT SUBITE

M. Jean-Baptiste Dedecker, 66 ans, a été trouvé mort, en son domicile, rue Henri Ghesquière, 64, où il habitait seul.

Le docteur Bolvin a fait les constatations d'usage et a délivré le permis d'inhumer.

Etat civil. — Décès : Elodie Bogaert, 61 ans, chemin de Linselles, 69 ; Marie Soetaert, 61 ans, rue Gustave Desemttre, 38 ; Jean-Bte Dedecker, 66 ans, rue Henri Ghesquière, 64 ; Marie-Louise Verdron, 69 ans, rue de Lille, 43 ; Louis Lepers, 81 ans, chemin de Linselles, 62.

RONCQ

LE CHARBON

Samedi 11 janvier, au Cercle, rue du Docteur Galissot, inscription pour le secteur N. 2, rue de Lille, côté impair N. 197 à 275; rue de la Vieille Cour, sentier du Vinage, cité Couvreur, cité Desmazières, Chemin Vert jusque le Vinage, carrière Delfandre, ferme du Grand Colombier, quartier du Vinage, rue de Lille, côté pair N. 246 à 268, ruelle des Vicaires, rue des Arts, ruelle de l'Eglise, rue du Docteur Galissot, rue de la Latte, rue des Cayennes et sentier de Neuville.

Bureaux de la mairie. — Aucune modification n'a été apportée aux heures d'ouverture des bureaux de la mairie et le samedi après-midi, les bureaux sont ouverts au public.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN OCTOGÉNAIRE EST TROUVÉ PENDU

M. Joseph Meeuws, âgé de 82 ans, pensionnaire de l'hospice de Bondues, était venu rendre une visite chez sa fille, Mme Elise Meeuws, demeurant à Marcq, rue des Alliés, 5, lorsque celle-ci le trouva pendu à une poutre dans le water situé derrière son habitation, jeudi vers 7 h. La police fut prévenue et les constatations d'usage furent faites par M. Victor Mahieu, secrétaire de police et le docteur J Masson.

MODIFICATION DES SECTEURS

En vue de réduire au minimum les déplacements de ses administrés, le maire de Marcq-en-Barœul porte à leur connaissance la nouvelle répartition des rues en secteurs qui se décomposent comme suit :

1er secteur (ancienne mairie, place de Marcq) : rues des Alliés, Barrois, P.-Becquet, Bondues, carrière Dal, carrière Desquiens, rue Beuvrèque, chemin du Halage, chemin Poivré, rues Chrysanthème, Chuffart, A.-Coisne, Ducroquet, Faidherbe, Fouquet-Lelong (portion comprise entre la rue R.-Derain et la rue de la Briqueterie), hameau de Ghesles, rue des Glycines, Grand-Place, rues Hautes-Loges, Hospice, Isly, Lazaro, Lilas, Lille, Menin, Meuniers, Orchies, Quai, Quesne, R.-Derain, Rianderie, Tourcoing, Verdun, Vieux-Four, et toutes les cours se rattachant à l'une de ces rues.

2e secteur (école des garçons, rue des Ecoles): rues de la Briqueterie, Brosserie, Carnot, Clemenceau (portion comprise entre la rue du Docteur-Charcot et la rue Nationale), Delcourt, impasse Delespaul-Havez, contour de l'Eglise, Ecoles, Eglise, J.-Guesde, Jacquard, J.-Jaurès, Louiset, Magenta, Malterie, Midi, Montgolfier, Moreau, Nationale, Nord, Philippe-de-Girard, Plouich (portion comprise entre la rue Nationale et la rue de la Brosserie), St-Crépin, St-Joseph, Ste-Marie, Scrive, Sébastopol, Traversière, Vieille-Chapelle, et toutes les cours se rattachant à l'une de ces rues

3è secteur (école des filles Louise de Bettignies, rue de l'Hermitage): rues de la Reine-Astrid, Beffroi, Boibec, Boulevard, Calmette, Charcot, boulev. Clemenceau (portion comprise entre l'avenue de la République et la rue du Docteur-Charcot), Couvent, Curie, L.-Delos, Eaux, Galliéni, Gouraud, Hermitage, Hautes-Voies, Héricourt, Jeanne-d'Arc, Mangin, Nouvelle, Paix, Pasteur, Plouich (portion comprise entre la rue de la Brosserie et le passage à niveau), Prévoyance, République (portion comprise entre le pont de Dunkerque et St-Maur), Roux, St-Hubert, St-Pierre, St-Valebrt, Schwoob, Tisserands, Verts-Prés, et toutes les cours se rattachant à ces rues.

4e secteur (école des filles, rue J.-Delcenserie): place Abbé-Lemire, rues Abbé-Lemire, Acacias, Aristide-Briand, Barœul, Becqueterie, Boissonnet, Bouret, Buisson, Canrobert, chemin Noir, chemin Vert, Delcenserie, Delmare, Dépôt, Désiré-Desmettre, Ducrocq, Egalité, Faraday, Félix-Faure, Fémy, Flandres, Gabriel, Guynemer, Herrengrie, E.-Jacquet, Lequenne, Marne, Moviart, Petite-Hollande, Pilaterie, Poincaré, République (portion comprise entre le Croisé-Laroche et le pont de Dunkerque) Rouges-Barres, St-Christophe, Salembier, place des Trois-Villes, rues Valmy, Vandenberghe, Veau-Gras, et toutes les cours se rattachant à ces rues.

Pour éviter tout décalage dans la livraiso ndu charbon, il y aura lieu, pour cette question, de continuer à s'inscrire dans les secteurs tels qu'ils étaient constitués avant les présentes modifications. En ce qui concerne le retrait des feuilles de tickets de rationnement, le chômage, les secours aux nécessiteux, les intéressés devront s'adresser au secteur dont dépend leur rue, celon la répartition établie ci-dessus.

Vol de portefeuille. — Jeudi vers 10 h., Mme Lemay, née Léa Destriez, ménagère, demeurant rue Fouquet-Lelong, à Marcq-en-Barœul, s'est présenté au commissariat de la police locale en déclarant que, s'étant rendue chez un commerçant du bourg pour y faire ses emplettes, elle avait eu la désagréable surprise se constater qu'on lui avait volé son portefeuille contenant un billet de 100 fr. ainsi que ses cartes de ravitaillement. Persuadée qu'elle avait été victime d'un vol, Mme Lemay *ne put néanmoins affirmer n'avoir* pas perdu en cours de route son portefeuille. Enquête ouverte.

Recensement général. — Lors de la dernière remise de tickets de rationnement pour le mois de janvier, il a été remis à chaque famille une fiche de recensement qui devait ensuite être remise dans le plus bref délai, soit au secteur, soit à la mairie (bureau du ravitaillement). M. A. Bailly, maire, rappelle à ses administrés que ceux d'entre eux qui n'auraient pas accompli cette formalité sont tenus à s'y conformer, dans leur intérêt même. Des fiches de recensement restent à la disposition du public dans les secteurs et au bureau de ravitaillement, deuxième étage.

MOUVAUX

REMERCIEMENTS

Mme Alice DUHEM-DESCAMPS ;
Et toute la Famille ;
Le CONSEIL MUNICIPAL ;
Le PERSONNEL MUNICIPAL, remercient les nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles de

Monsieur Henri DUHEM
COMMIS PRINCIPAL
A LA MAIRIE DE MOUVAUX

ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance. 829

ARMENTIÈRES

Avis aux employeurs

Le Directeur de l'Office de Placement insiste à nouveau auprès des employeurs du canton pour leur recommander de faire rapidement le nécessaire afin que tous leurs ouvriers soient inscrits à cet office.

Malgré les nombreux avis et circulaires, beaucoup de patrons embauchent du personnel sans passer par l'Office de Placement ou ne renvoient pas immédiatement les bulletins d'acceptation ou non acceptation.

Ils s'exposent, par cette façon de faire, à encourir une lourde responsabilité vis-à-vis de leurs ouvriers.

Les bureaux sont ouverts de 8 h. à midi et de 14 à 17 heures.

Se munir de la carte d'identité et de la carte d'assurances sociales.

Médaillés du Travail. — Samedi, à 9 h., à l'église Saint-Roch, funérailles de M. Henri-Albert Vlerick.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Vol dans un magasin

Une commerçante du quartier de la gare, Mme Fernande Hoornaert, qui exploite une lingerie au N° 43 de la place de la Gare, reçut mardi soir la visite d'un inconnu qui acheta une paire de jarretelles. Ayant payé la marchandise, l'individu disparut. Mme Hoornaert retourna vaquer aux soins du ménage, mais en sortant le quidam n'avait pas refermé entièrement la porte et, quelques instants après, il en profita pour rentrer sans bruit dans le magasin dont il vida le tiroir-caisse contenant environ deux cents francs. Son « coup » fait, le voleur allait se retirer dans les mêmes conditions qu'il était entré quand survinrent deux clientes qui remarquèrent son allure assez louche. Lorsque la patronne revint au magasin, elle constata immédiatement la disparition de son argent. Le signalement que donnèrent de l'inconnu les deux nouvelles clientes correspondait bien avec celui du premier « client » que Mme Hoornaert avait reçu. La gendarmerie, mise au courant de ces faits, a ouvert une enquête.